

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/03/2017

Dossier complet le :

24/04/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0049

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment "Réanimation, bloc et interventionnels" au centre hospitalier universitaire Henri Mondor de Créteil

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BENMANSOUR EI Hadi

Directeur du Département Maîtrise d'Ouvrage et Politiques Techniques

RCS / SIRET

2 | 6 | 7 | 5 | 0 | 0 | 4 | 5 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

Forme juridique

EPS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Surface de plancher du projet : 12 215m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de construction d'un nouveau bâtiment médicotechnique abritant un plateau technique de 21 salles d'opération avec 42 postes de SSPI et deux unités de soins critiques (55 lits de réanimation et 30 lits de surveillance continue) d'une surface de plancher totale de 12 215 m². Ce nouveau bâtiment permettra de libérer de l'espace dans le bâtiment principal de l'hôpital. La construction aura lieu après le désamiantage et la déconstruction du bâtiment AN (Animalerie) présent dans l'emprise du futur bâtiment.

4.2 Objectifs du projet

Création de nouvelles salles opératoires modulaires adaptées à la chirurgie de pointe et regroupement de différents services afin de limiter les distances parcourues par les patients et assurant une prise en charge plus efficace.
Libération d'espace dans le bâtiment principal du centre hospitalier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans le cadre des travaux préalables en aout 2017: Aménagement des flux et des accès impactés par les travaux(aménagement des accès "malades couchés" porte de la crèche actuelle, création de zone de stationnement, dévoiement des réseaux incendies et aménagements des aires de stationnement et d'accès pompiers, mise en place des signalétiques et balisage).

De septembre 2017 à décembre 2017 : Mise en place de l'installation chantier (clôture du chantier, installation des bungalows, montage des échafaudage périmétrique et confinement), puis le désamiantage et la déconstruction du bâtiment AN.

De janvier 2018 à janvier 2020 : Travaux de fondations, Gros oeuvre, Clos couvert et CET, contrôle et essai, mise à blanc et réception.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet se présente comme un plateau de 100 m par 50 m reposant sur pilotis. Le coeur en béton contiendra les services logistiques et techniques et les circulations verticales (ascenseurs, monte-malades, monte-charges et escaliers).

Le RDC bas sera aménagé pour les accès des ambulances, du SMUR et du personnel.

L'entresol 2 accueillera l'approvisionnement logistique.

L'entresol 1 abritera 21 salles opératoires (neuro-ortho-plastique, cardio-vasculaire, uro-digestif et ambulatoire), les postes de réveil et le secteur filtre pour l'accueil des patients.

Le RDC haut sera utilisé comme étage technique.

Le niveau R+1 accueillera les soins médicaux et les soins cardio-vasculaires ainsi que des espaces dédiés au personnel.

Le niveau R+2 accueillera la réanimation traumatologique, neuro, polyvalente et hépato-digestive ainsi que des espaces dédiés au personnel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'hôpital Henri Mondor est soumis une ICPE :

- soumise à autorisation au titre de la rubrique 2910-A1.
- soumise à déclaration au titre des rubriques 1220-3 (devenue 4725), 1432-2b (devenue 4734) et 2910-A2.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface utile du bloc opératoire (secteurs personnel, filtre, opératoire, réveil, support)	3 641 m ²
Surface utile soins critiques médicaux et cardio-vasculaires	1 967 m ²
Surface utile soins critiques polyvalents et hépato-digestifs	1 896 m ²
Surface utile accès et liaisonnement du bâtiment	321 m ²
Surface utile locaux hors blocs	311 m ²
Surface utile circulations et locaux techniques	234 m ²
Dimensions du plateau	50 x 100 m
Hauteur du bâtiment (y compris locaux techniques en toiture)	27,3 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
94 000 Créteil

Section cadastrale BC, parcelle numéro 310

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2 ° 2 7 ' 0 6 " 43E Lat. 4 8 ° 4 7 ' 4 9 " 38N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du réseau routier départemental du Val-de-Marne
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Inondation de la Marne et de la Seine dans le département du Val-de-Marne approuvé par arrêté préfectoral du 12 novembre 2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à environ 550 m de l'Eglise Saint-Christophe (PA00079873) et 270 m du périmètre des abords de l'église et du colombier.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Marne et de la Seine : zone bleue (centre urbain)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au vue du portail de l'informatique géographique du Val-de-Marne, le site du projet est concerné par des nuisances sonores liées à la présence des routes A86 et D48 et par la ligne de chemin de fer à l'ouest du site.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales de toitures et cheminements piétons Eaux pluviales de voiries et des stationnements
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées collectées par le réseau de l'hôpital
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets ménagers, déchets d'activité de soins à risques infectieux, déchets à risques chimiques et toxiques et déchets à risque radioactifs

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Réseau de gestion des eaux pluviales dimensionné pour une pluie d'occurrence 10 ans avec un rejet limité à 2 L/s/ha équipé d'une cuve de stockage enterrée sous voirie d'un volume prévisionnel de 170 m3.

Réseau séparatif pour d'une part les eaux pluviales de toitures et cheminements piétons et d'autre part pour les eaux pluviales de voiries et les stationnements.

Le réseau des eaux de voiries et parking sera équipé d'un séparateur hydrocarbures avant rejet au collecteur.

Les eaux usées seront collectées puis dirigées vers le collecteur existant de l'hôpital.

Tri sélectif des déchets (recyclables et non recyclables). Tri et traitement indépendant des déchets spécifiques à l'activité médicale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

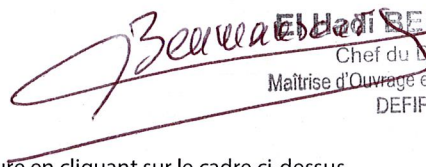
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



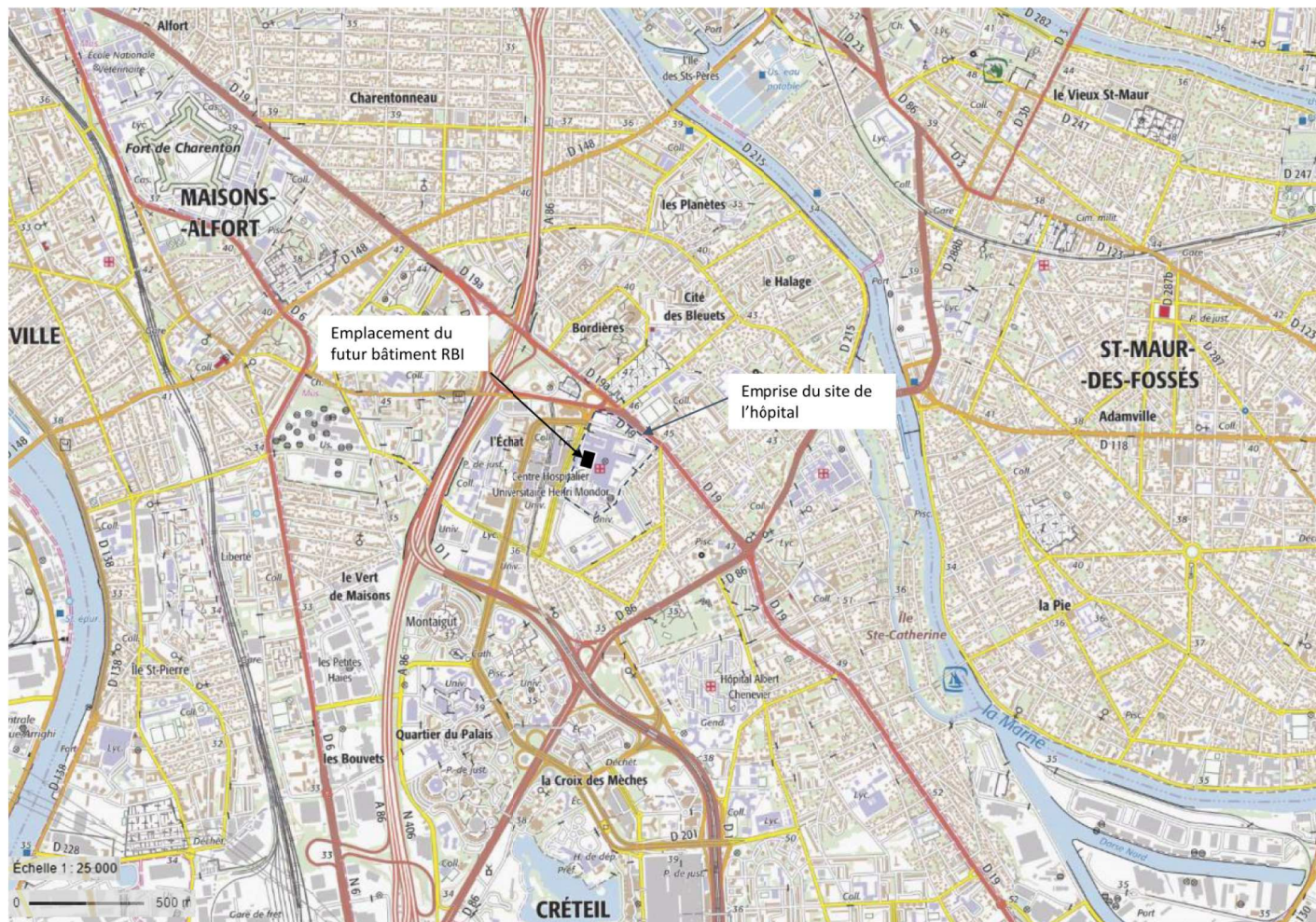
Fait à Paris

le, 21/04/2017

Signature


El Hadj BENMANSOUR
Chef du Département
Maîtrise d'Ouvrage et Politiques Techniques
DEFIP - AP-HP

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Hôpital
Henri Mondor
AP-HP

**REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DU
PROJET
"REANIMATION, BLOC ET INTERVENTIONNELS"**

Robot Dutilleul
Construction



WSP

Casso
& Associés

EODD
ingénieurs conseil

PC11

Annexe A2 : Plan de situation

Date

Avril 2017

Indices

01



Hôpital
Henri Mondor
AP-HP

**REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DU
PROJET
"REANIMATION, BLOC ET INTERVENTIONNELS"**

Rabot Dutilleul
Construction

BRUNET SAUNIER
ARCHITECTURE

WSP

Casso
& Associés

EODD
Ingénieurs conseils

PC11
Annexe A3.1 :
Localisation des vues

Date
Avril 2017

Indices
01



Hôpital
Henri Mondor
AP-HP

**REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DU PROJET
"REANIMATION, BLOC ET INTERVENTIONNELS"**

Robot Dutilleul
Construction



WSP

Casso
& Associés

EODD
ingénieurs conseils

PC11

Annexe A3.2 : Vue depuis
l'environnement proche

Date

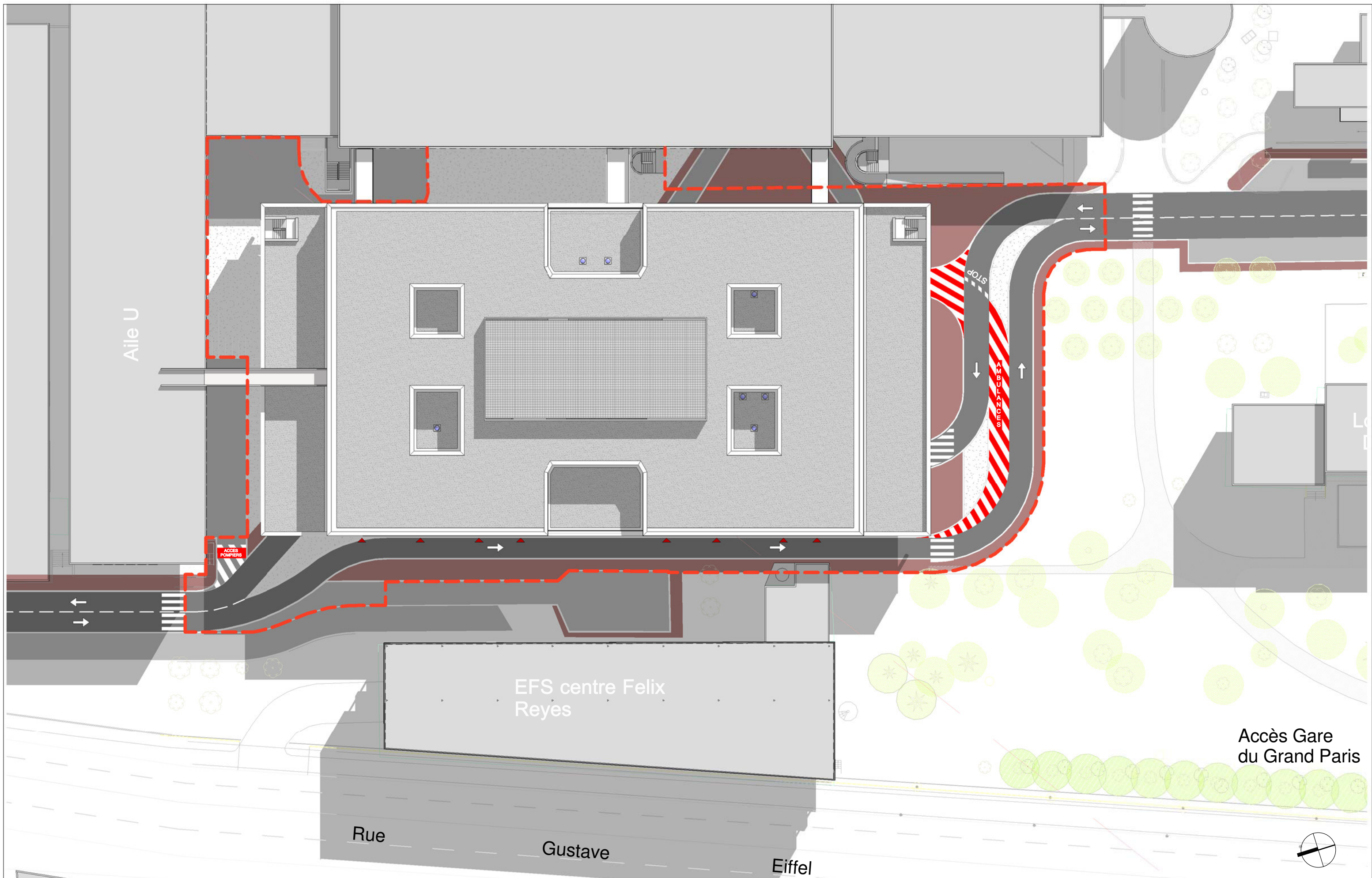
Avril 2017

Indices

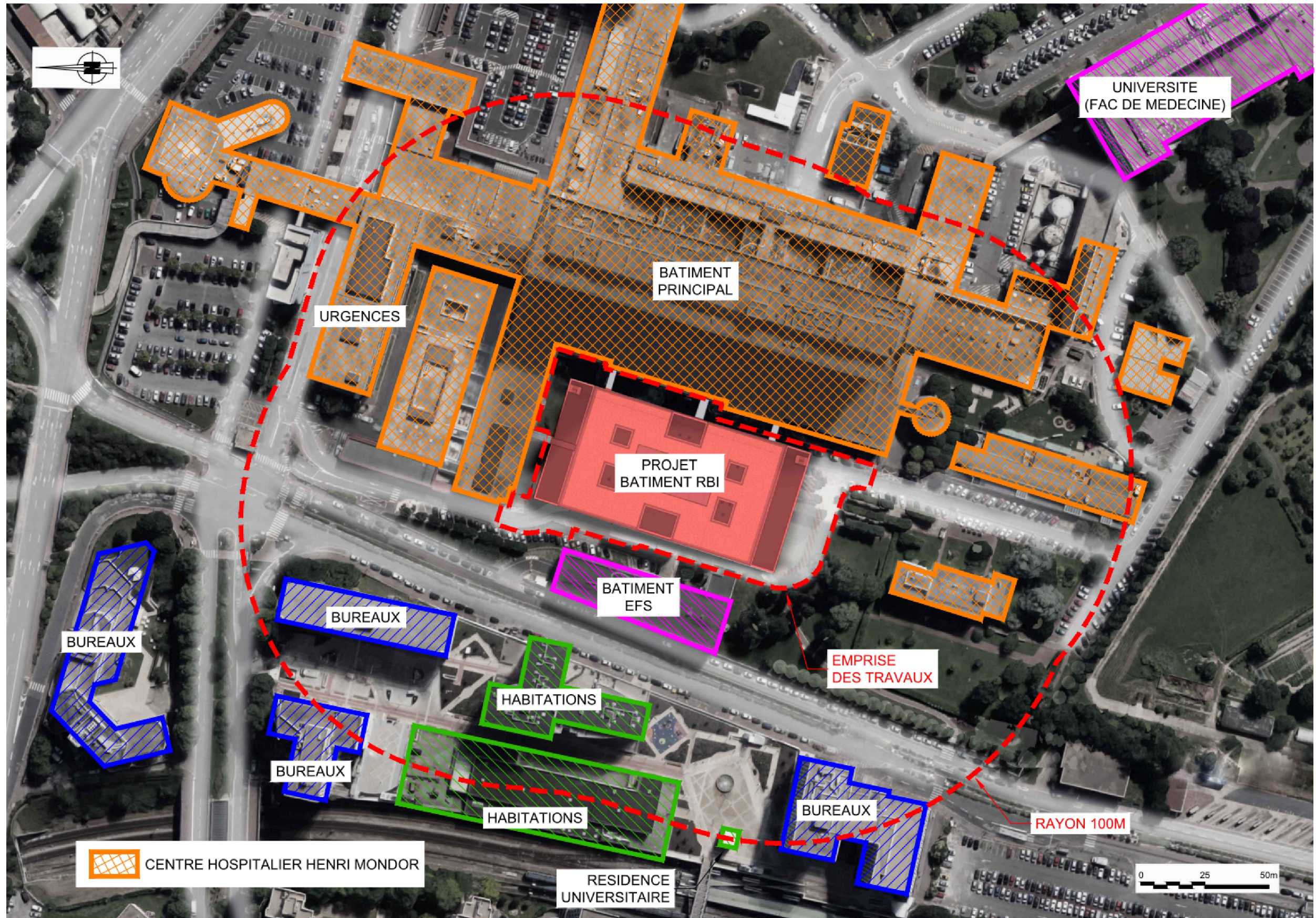
01



Hôpital Henri Mondor AP-HP	REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DU PROJET "REANIMATION, BLOC ET INTERVENTIONNELS"		PC11	Date	Indices
			Annexe A3.3 : Vue dans le paysage lointain	Avril 2017	01



Hôpital Henri Mondor AP-HP	REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DU PROJET "REANIMATION, BLOC ET INTERVENTIONNELS"		PC11 Annexe A4 : Plan masse	1 : 500 Date Avril 2017	Indices 01
----------------------------------	---	--	--------------------------------	-------------------------------	---------------



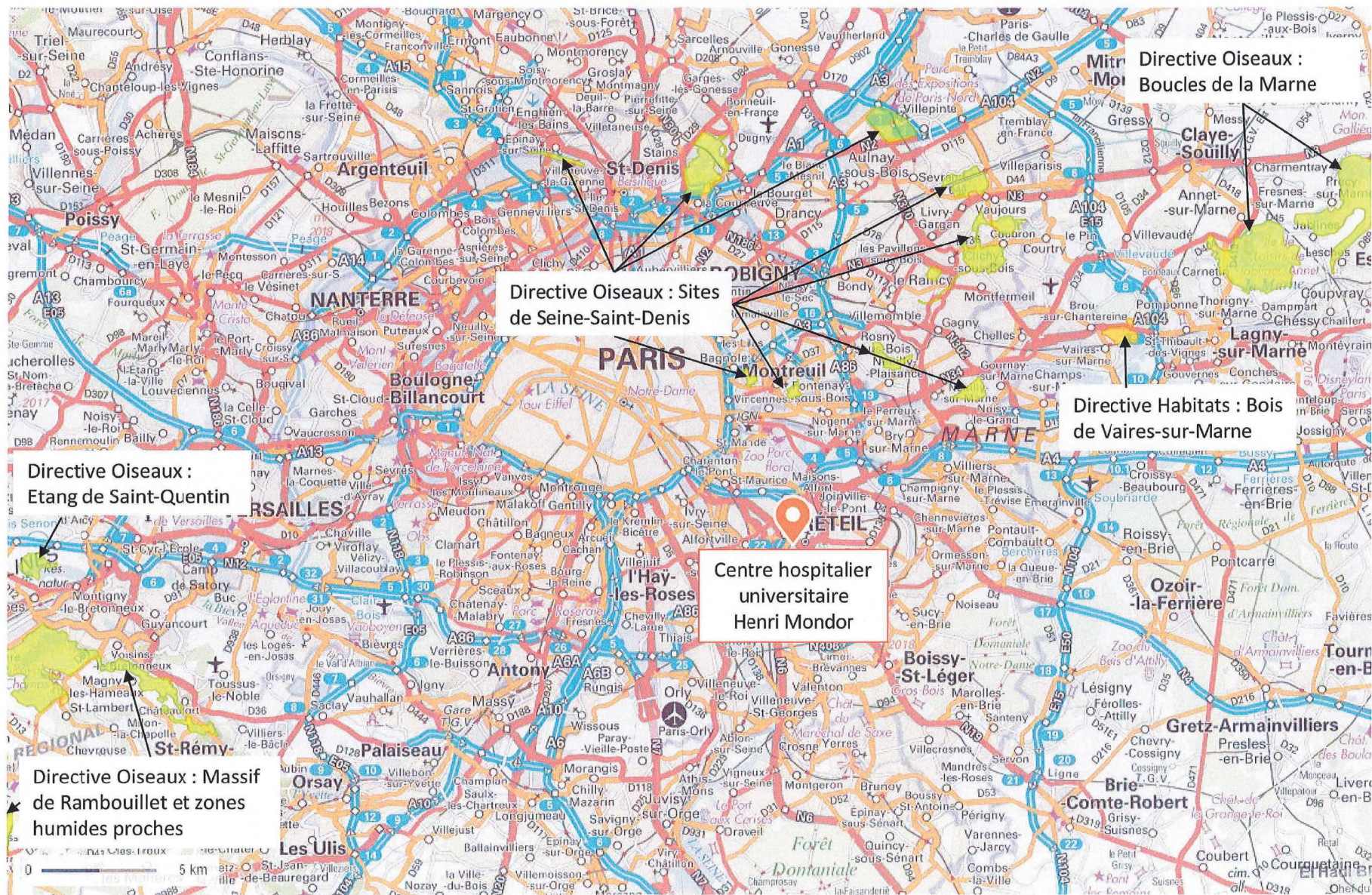
Hôpital
Henri Mondor
AP-HP

**REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DU
PROJET
"REANIMATION, BLOC ET INTERVENTIONNELS"**



PC11
Annexe A5 : Plan des abords

Date	Indices
Avril 2017	01



Directive Oiseaux :
Etang de Saint-Quentin

Directive Oiseaux : Sites
de Seine-Saint-Denis

Directive Oiseaux :
Mitr-Moi
Boucles de la Marne

Directive Habitats : Bois
de Vaires-sur-Marne

Directive Oiseaux : Massif
de Rambouillet et zones
humides proches

Centre hospitalier
universitaire
Henri Mondor

GHU
Henri Mondor
AP-HP

**REALISATION DE LA PREMIERE PHASE DU
PROJET
"REANIMATION, BLOC ET INTERVENTIONNELS"**



PC11	Date	Indices
Annexe A6 : Sites Natura 2000	Avril 2017	01

Le 21/04/2017
Benmansour